



Agence immobilière

PLAGE BENOIT

LA BAULE • 02 40 60 31 82

HONORAIRES

Location Saisonnière

Honoraires de Gestion	:	8 % TTC
Honoraires de Location	:	15 % TTC
Frais de Dossier	:	100 € TTC

} *À la charge du Propriétaire*
À la charge du Locataire
À la charge du Locataire

Location à l'Année

Honoraires de Gestion : 7 % HT

Frais Etat des lieux : 3€/m²

Frais Rédaction de Bail : 9€/m²

(décret n°2014-890 du 1er août 2014, applicable au 15/09/14)

} *À la charge du Propriétaire*
mensuellement

} *À la charge du Propriétaire*
À la charge du Locataire

Les Frais d'Etat des Lieux et Rédaction de Bail seront supportés équitablement par le locataire et le propriétaire

Transaction Immobilière

De 0 à 500 000€ : 6 % TTC

De 500 000€ et plus : 5 % TTC

} *À la charge de l'Acquéreur*

Mise à jour le 1er Février 2019